

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

Séance du : mercredi 26 juin 2024

**COMPTE DE GESTION
2023 - BUDGET
TRAMWAY**

Convocation du : 19 juin 2024

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

N° CC_2024_0058

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Maryline BOUCHÉ, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Paul BOSLAND, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Stéphane PASSAQUAY, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Alain LETESSIER, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI

Représentés :

Guillaume MATHELIER par Laurent GILET, Michel BOUCHER par Pascal SAUGE, Robert BURGNIARD par Mylène SAILLET RAPHOZ, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC par Claude ANTHONIOZ, Jean-Michel VOUILLOT par Anny MARTIN, Isabelle VINCENT par Nadège ANCHISI, Maurice LAPERROUSAZ par Marie-Jeanne MILLERET, Julien BEAUCHOT par Sophie VILLARI

Excusés :

François LIERMIER, Christian AEBISCHER, Ines AYEB, Kévin CHALEILDOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Louiza LOUNIS, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Daniel DE CHIARA

Après s'être fait présenter les Budgets Primitif et Supplémentaire de l'exercice 2023, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :
A l'unanimité,
DECIDE :

D'APPROUVER le Compte de Gestion du budget Tramway, dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Pour le président et par délégation,

Le secrétaire de séance,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



Annemasse **Agglo**
Annemasse Les Aulons Agglomération

**Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)**

le 05/03/2024

RESULTAT 2023

TRAMWAY

LIBELLE	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes 2023	3 520 922,48	7 027 418,15	10 548 340,63
Dépenses 2023	3 624 550,52	7 599 408,52	11 223 959,04
RESULTATS 2023	-103 628,04	-571 990,37	-675 618,41
Situation initiale	376 734,74	401 366,26	778 101,00
SITUATION FINALE	273 106,70	-170 624,11	102 482,59
Reports de dépenses		72 757,06	72 757,06
Reports de recettes		401 700,00	401 700,00
TOTAL		158 318,83	431 425,53

Annemasse, le 12/3/24

La Trésorière Principale d'Annemasse

Mme Marie-Laure SARRAZIN RAMAYE
Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques

Direction Départementale des Finances publiques

SGC d'Annemasse
3 rue Marie Curie
CS 80529
74107 ANNEMASSE

Annemasse, le

18 MARS 2024

Le Président
G. DOUBLET



Résultats budgétaires de l'exercice

27600 - TRAMWAY-ANNEMASSE AGGLO

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	10 633 015,00	3 887 099,00	14 520 114,00
Titres de recette émis (b)	7 243 030,65	3 520 922,48	10 763 953,13
Réductions de titres (c)	215 612,50		215 612,50
Recettes nettes (d = b - c)	7 027 418,15	3 520 922,48	10 548 340,63
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	10 633 015,00	3 887 099,00	14 520 114,00
Mandats émis (f)	7 606 070,11	3 642 658,53	11 248 728,64
Annulations de mandats (g)	6 661,59	18 108,01	24 769,60
Depenses nettes (h = f - g)	7 599 408,52	3 624 550,52	11 223 959,04
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	571 990,37	103 628,04	675 618,41